



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTES-PYRENEES**

Le Président,

V/Réf. : **VD/**

N/Réf. :

Objet :

Tarbes, le
17 juin 2009

DDEA
Monsieur le Directeur
03, rue Lordat
65000 TARBES

Objet : Mesures techniques assurant la compatibilité des activités humaines avec la pérennité de la population ours

Monsieur le Directeur,

Je souhaite vous rappeler que la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées, dans le cadre de l'ACAP (Association des Chambres d'Agriculture Pyrénées) a refusé de siéger au GNO et a indiqué sa position, le 18 décembre 2008, dans un courrier adressé à Monsieur le Préfet de Région en charge du dossier.

Il y est écrit : ... « nous avons la conviction que les activités agricoles et pastorales de montagne contribuent très fortement au développement durable du territoire, et répondent à un besoin sociétal actuel fort. Nous nous engageons donc à les conforter et à les faire progresser encore dans ce sens. Si l'ours n'est pas aujourd'hui la principale des difficultés de notre activité, l'augmentation de ses effectifs la rendrait impossible. Une cohabitation sereine entre l'ours et les activités humaines est pour nous un idéal qui ne peut être atteint. Le programme de réintroduction de l'ours génère des tensions et des effets qui sont néfastes à plusieurs titres :

- Il représente une menace supplémentaire à notre activité, dans un contexte économique déjà très difficile pour les éleveurs, et en particulier pour les systèmes transhumants ;

- La protection contre l'ours impose une évolution des pratiques extrêmement néfaste au milieu (abandon de certains terrains, intensification du pâturage et concentration des déjections dans les zones de regroupement),

- Elle peut par ailleurs amener de nouveaux conflits d'usage, notamment dans la cohabitation entre chiens de protection des troupeaux et promeneurs.

- Il génère des tensions au sein de la population locale et une réaction de marginalisation de la profession agricole vis-à-vis de l'opinion publique.

Aussi, nous sommes POUR travailler au développement durable de nos montagnes Pyrénéennes, et unissons nos efforts à ceux des pouvoirs publics et de la société civile quand ils vont dans ce sens.

Mais nous REFUSONS de nous investir dans un programme qui génère des tensions déraisonnées et qui, selon nous, est contre-productif pour le développement de nos territoires.

Le contexte actuel nous oblige à plus d'efficacité et d'efficacités pour répondre aux défis auxquels doivent faire face nos territoires ruraux et nos activités, et nous réaffirmons donc :

- Notre opposition au Plan de restauration et de conservation de l'Ours Brun dans les Pyrénées Françaises, et :

- Notre volonté d'œuvrer pour le développement des territoires pyrénéens.

En ce sens, nous demandons :

- un arrêt de toute activité de réintroduction d'ours brun dans les Pyrénées ;

- des solutions efficaces pour stopper les nuisances provoquées par la population d'ours actuelle ; »

Vous comprendrez, Monsieur le directeur, que, depuis, nous n'avons pas changé de positionnement.
Nous déclinons votre invitation du jeudi 18 juin pour cette réunion de travail sur cette thématique.

Dans l'espoir que les éléments évoqués ci-dessus retiennent toute votre attention,

Je vous prie d'agréer, *Monsieur le Directeur*, mes meilleures salutations.

Le Président

Jean-Louis CAZAUBON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL CAZAUBON', written in a cursive style.